

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la Municipalité de Fermont

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le lundi 31 janvier 2022 à 19 h 30, à la salle des délibérations du Conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022;
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024;
4. Adoption – fermeture de la séance.

Les délibérations et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

DONNÉ à Fermont, ce 20^e jour de janvier 2022.

Marie Philippe Couture,
Greffière